

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE FEMININE 3 (NF3)

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

Les 96 équipes sont réparties en 8 poules de 12 équipes.

Les équipes disputent un championnat en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

PHASE 2 : QUARTS DE FINALE (MAI 2019)

Les équipes classées 1ères de chaque poule se rencontrent en matchs aller-retour ; soit au total 4 rencontres aller-retour.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort.

Les quatre équipes vainqueurs sont qualifiées pour la phase suivante.

Toutes les autres équipes de NF3 ne disputent pas de phase 2.

PHASE 3 : TOURNOI A QUATRE (MARS 2019 – MAI 2019)

Les quatre équipes vainqueurs des quarts de finale disputent un Tournoi à Quatre (Phase 3).

Les rencontres se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale **5x5** et sont déterminées par tirage au sort.

Elles sont déterminées selon le principe suivant :

- Samedi (un match sec) :
 - Rencontre 1 : A 17h15
 - Rencontre 2 : A 20h00
 - Les deux équipes gagnantes sont qualifiées pour la Finale à Six.
- Dimanche (un match sec) :
 - Rencontre entre les deux équipes perdantes du samedi A 15h30
 - L'équipe gagnante est qualifiée pour la Finale à Six.

FINALE A SIX

Les trois équipes de l'Hexagone qualifiées à l'issue du Tournoi à quatre et les trois champions des zones d'Outre-Mer disputent une Finale à Six.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort.

Elles se déroulent sur trois jours à des dates, horaires et sur des terrains choisis par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale **5x5** :

- Le premier jour se déroulent les rencontres 1, 2 et 3 dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale **5x5** ; chaque rencontre oppose une équipe de l'Hexagone à une équipe ultra-marine.

- Le deuxième jour se déroulent les demi-finales, entre les trois équipes gagnantes du premier jour et le meilleur perdant du premier jour.

Les perdants des rencontres du premier jour seront départagés selon les critères suivants appliqués selon l'ordre qui suit :

1. Plus grande différence de points (points marqués – points encaissés)
2. Plus grand nombre de points marqués
3. Tirage au sort

Elles sont déterminées selon le principe suivant et les horaires sont fixés par la CF5x5 :

- Rencontre 4 :
Match classement entre les équipes perdantes du premier jour (hors meilleur deuxième)
 - Rencontre 5 : ½ finale 1
 - Rencontre 6 : ½ finale 2
- Le troisième jour se déroulent la finale pour la troisième place sur le même site que précédemment et la finale sur un site commun avec la finale de NM3.
 - Rencontre 7 : 3^e place
 - Rencontre 8 : Finale

Dans l'hypothèse où la manifestation aurait lieu trois jours de suite (consécutifs), et par dérogation aux dispositions de l'article 429.1 des Règlements Généraux, la COMED autorise les licenciés concernés à participer à trois rencontres au cours du même week-end sportif.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Le titre de Champion de France est attribué à l'équipe classée 1^{ère} à l'issue de la Finale à Six.

ACCESSION EN NF2

Les équipes sportives classées 1^{ère} de chaque poule à l'issue de la Phase 1 accèdent au championnat NF2.

RELÉGATION EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Les équipes classées 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} dans chacune des poules à l'issue de la phase 1 sont reléguées en championnat régional pour la saison suivante.

<p>ARTICLE 2 - EQUIPES (JUILLET 2021)</p>	<p>a) Les éventuelles équipes descendantes des divisions supérieures ; b) Les équipes maintenues de NF3 de la saison précédente; c) Les éventuelles équipes issues de la division PNF de la saison précédente, selon les modalités du cahier des charges des places réservées validé par le Bureau Fédéral.</p> <p>Au total : 96 équipes</p>																																																																														
<p>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION (Mars 2018 - Mai 2019 – Février 2020 – Juillet 2021)</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Règles de participation NF3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Nombre de joueurs autorisés</td> <td>Domicile</td> <td colspan="2">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="2">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)</td> <td colspan="2">3</td> </tr> <tr> <td>ASP</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>0C</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>2C ou 2CAST (hors CTC)</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td>2</td> <td rowspan="2">OU</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Règles de participation équipe Sénior 2 en championnat de France des association ou sociétés sportives de LF2 ayant un centre d'entraînement labellisé (ou en cours de labellisation)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Nombre de joueuses autorisées</td> <td>Domicile</td> <td colspan="2">8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="2">8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>1C ou 0CT</td> <td colspan="2">4</td> </tr> <tr> <td>2C</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>0CAST (Hors CTC)</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>0C</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>ASP</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td colspan="2">1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td colspan="2">0</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i></p> <p>Les joueuses évoluant au sein de cette division doivent justifier du statut CF-PN et avoir transmis la Charte d'Engagements conformément aux dispositions des articles 432.3 des Règlements Généraux de la FFBB et 2.3.1 des Règlements Sportifs Généraux.</p>	Règles de participation NF3				Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum		Extérieur	7 minimum / 10 maximum		Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	3		ASP	0		0C	Sans limite		2C ou 2CAST (hors CTC)	0		Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		Vert	Sans limite		Jaune (JN)*	2	OU	1	Orange (ON)*	0	1	Règles de participation équipe Sénior 2 en championnat de France des association ou sociétés sportives de LF2 ayant un centre d'entraînement labellisé (ou en cours de labellisation)				Nombre de joueuses autorisées	Domicile	8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum		Extérieur	8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum		Types de licences autorisées (nb maximum)	1C ou 0CT	4		2C	0		0CAST (Hors CTC)	0		0C	Sans limite		ASP	0		Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		Vert	Sans limite		Jaune (JN)*	1		Orange (ON)*	0	
Règles de participation NF3																																																																															
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum																																																																													
	Extérieur	7 minimum / 10 maximum																																																																													
Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	3																																																																													
	ASP	0																																																																													
	0C	Sans limite																																																																													
	2C ou 2CAST (hors CTC)	0																																																																													
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																																																													
	Vert	Sans limite																																																																													
	Jaune (JN)*	2	OU	1																																																																											
	Orange (ON)*	0		1																																																																											
Règles de participation équipe Sénior 2 en championnat de France des association ou sociétés sportives de LF2 ayant un centre d'entraînement labellisé (ou en cours de labellisation)																																																																															
Nombre de joueuses autorisées	Domicile	8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum																																																																													
	Extérieur	8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum																																																																													
Types de licences autorisées (nb maximum)	1C ou 0CT	4																																																																													
	2C	0																																																																													
	0CAST (Hors CTC)	0																																																																													
	0C	Sans limite																																																																													
	ASP	0																																																																													
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																																																													
	Vert	Sans limite																																																																													
	Jaune (JN)*	1																																																																													
	Orange (ON)*	0																																																																													

<p>ARTICLE 3BIS CONDITIONS RELATIVES A L'INSCRIPTION DES JOUEUSES SUR LA FEUILLE DE MARQUE POUR CONSERVER L'AGREMENT DU CENTRE DE FORMATION (JUILLET 2021)</p>	<p>Conditions relatives à l'inscription des joueuses sur la feuille de marque pour conserver l'agrément du centre de formation</p>		
	<p>Nombre de joueuses autorisées</p>	<p>Domicile</p>	<p>8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum</p>
		<p>Extérieur</p>	<p>8 minimum/10 maximum Dont 2 joueuses de plus de 20 ans maximum</p>
		<p>Nombre de joueuse de plus de 20 ans</p>	<p>0</p>
	<p>Types de licences autorisées (nb maximum)</p>	<p>1C ou OCT</p>	<p>4</p>
		<p>2C</p>	<p>0</p>
		<p>ASP</p>	<p>0</p>
		<p>OC</p>	<p>Sans limite</p>
		<p>OCAST (Hors CTC)</p>	<p>0</p>
	<p>Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</p>	<p>Blanc</p>	<p>Sans limite</p>
<p>Vert</p>		<p>Sans limite</p>	
<p>Jaune (JN)*</p>		<p>1</p>	
<p>Orange (ON)*</p>		<p>0</p>	
<p><i>* les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i></p> <p><i>Les joueuses ayant un contrat de travail ne pourront pas participer à ce championnat.</i></p>			
<p>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</p>	<p>Dimanche à 15h30</p>		
<p>ARTICLE 5 - SALLE</p>	<p>Classement : H2</p>		
<p>ARTICLE 6 - OBLIGATIONS SPORTIVES (Décembre 2018 – Mai 2019 – Février 2020)</p>	<p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ; + 2 équipes de jeunes féminines de catégories différentes (U20 ou U18 ou U15 ou U13) ;</p> <p>OU</p> <p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ; + 1 équipe de jeunes féminines (U20 ou U18 ou U15 ou U13) + 1 École Française de MiniBasket labélisée dont le renouvellement de label couvre la saison en cours.</p> <p>OU Par exception pour les clubs ultra-marins</p> <p>2 équipes de jeunes féminines (U20 ou U18 ou U15 ou U13) + 1 École de MiniBasket avec Label Club UM</p>		